

Les enjeux des nouveaux programmes  
d'histoire-géographie du lycée général  
et technologique

# Pourquoi de nouveaux programmes d'histoire-géographie au lycée ?

- Un contexte de réforme du système éducatif :  
scolarité obligatoire / continuum lycée-post bac
  - Des continuités dans les finalités de nos disciplines : comprendre et expliquer le monde pour agir en citoyen

## Préambule

### L'histoire et la géographie au lycée

#### Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

# Pourquoi de nouveaux programmes d'histoire-géographie au lycée ?

- Construire une nouvelle **progressivité** des apprentissages après le collège pour réussir dans l'enseignement supérieur :

**En 2<sup>nde</sup>** : conforter les acquis du socle commun de la scolarité obligatoire pour ouvrir au reste du lycée

**Cycle terminal** (1<sup>ère</sup> + terminale) : développer les capacités d'analyse des élèves et de développer leur esprit critique

# Quelle est la nouveauté majeure du programme d'histoire-géographie ?

## Tronc commun et enseignement de spécialité

### L'ESPRIT D'UN TRONC COMMUN

#### Philosophie

Donner une **culture générale commune** reposant sur l'acquisition et la mémorisation de **repères fondamentaux** et de **méthodes communes** pour tous les élèves de la voie GT.

#### Objectif

Contribuer à la **formation générale** du futur **étudiant** et du futur **citoyen**.

#### Ce qui implique...

Une vision large des contenus **sans entrer dans le détail ni l'exhaustivité** :

**48 h annuelles/discipline** en série générale  
**25 h annuelles /discipline** en série technologique

# Quelle est la nouveauté majeure du programme d'histoire-géographie ?

## Tronc commun et enseignement de spécialité

### L'ESPRIT DE LA SPÉCIALITÉ

#### Philosophie

Entrer dans le **paradigme de nos disciplines** tout en montrant leurs **liens avec les disciplines connexes**.

#### Objectif

Contribuer à la **formation** des futurs **étudiants** qui se spécialiseront dans nos champs disciplinaires.

#### Ce qui implique...

Des programmes centrés sur des **objets précis**, souvent **inédits**, pour approcher et approfondir la **complexité (128 h/an)**

# Quelle continuité ?

## Des capacités et méthodes réaffirmées qui font partie intégrante du programme...

### Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Extraits du préambule des programmes d'histoire-géographie de lycée  
BOEN spécial n° 1, 22 janvier 2019

# Quelle continuité ?

... qui s'inscrivent dans la continuité de la scolarité obligatoire...

Des capacités et méthodes disciplinaires qui, au lycée, visent à travailler et à développer :

- **l'autonomie des élèves**: avoir une écoute active et critique, prendre des notes, développer une pensée personnelle et argumentée, ne pas pratiquer le plagiat, faire preuve de curiosité intellectuelle
- **se documenter**: identifier les sources, sélectionner les informations, analyser un document, exercer un esprit critique
- **avoir un usage responsable du numérique**: trouver différents types de ressources, avoir une approche critique des sources, publier de manière responsable
- **exprimer sa pensée**: produire un écrit et un oral construit et argumenté, participer à un débat en respectant autrui

# Quelle continuité ?

... et qui doivent être réinterrogées

## Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Un accent particulier sur les compétences orales

# Quelle continuité ?

... Et qui doivent être réinterrogées

## Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

Des pratiques de classe à repenser

Des temps dédiés

# Comment définir « l'écoute active » ?

Professeur en classe	Elève en classe
« Parle », raconte, développe une idée...	Prend des notes. Suppose une concentration.
Veille à la clarté de son exposé (vocabulaire...) et évite les implicites.	Formule/reformule (dit avec ses propres mots).
Dispose d'un plan clair et conduit une démonstration intellectuelle. Utilise des supports	Pose des questions, des hypothèses, etc.
Offre des temps de pause pour répondre aux questions des élèves.	Demande des clarifications, intervient pour donner son point de vue, dit ce qu'il a compris.
Accepte des temps de SILENCE pour permettre la prise de notes, la reformulation.	Fait une synthèse, écrit une conclusion.

(Françoise JANIER-DUBRY, IGEN groupe histoire-géographie)

# Points de vigilance

- Respecter la parité entre histoire et géographie
- L'histoire-géographie : une responsabilité particulière dans l'enseignement en France
- Renforcer l'attractivité et le caractère formatif de nos disciplines